

BETON DE LA LOMME

TEXTE-TYPE POUR CAHIER DES CHARGES

ELÉMENTS L ET T BELOMUR

1. Description

1.1. Matériaux :

- Béton : résistance caractéristique $R'_{wk} > 400 \text{ kg/cm}^2$ (40 N/mm^2)
- Ciment : HSR-LA («High Sulfat Resisting» et «Low Alkali» ; conformément au RW99)
- Granulats calcaires, offrant une meilleure passivité vis-à-vis des agents agressifs.
- Aciers : BE 500
- Enrobages des armatures : 25 mm

1.2. Profil : (N.B. : Caractéristiques différentes suivant la gamme d'éléments)

- Eléments type BX et/ou BXC : Epaisseur du voile variable ; Face extérieure verticale.
- Eléments type C : Epaisseur du voile constante ; Face extérieure verticale.

1.3. Aspect et Finition :

- Couleur grise
- Les arêtes de la face apparente sont chanfreinées.

Caractéristiques différentes suivant la gamme d'éléments) :

• Eléments type BX et/ou BXC :

- La face extérieure (opposée au pied) est rilée (légère structure régulière)
- Les autres faces sont lisses
- Emboîtements des faces latérales par tenon-mortaise

• Eléments type C:

- La face verticale extérieure (opposée au pied) est lisse
- Les autres faces sont talochées manuellement
- Chants plats

1.4. Manutention : (Les éléments sont pourvus d'un système de levage différent suivant le type d'éléments)

- Eléments type BX et/ou BXC : Douilles filetés bichromatées du côté du pied (non visibles du côté apparent)
- Eléments type C : Trou de levage conique, du côté du pied (trou borgne, non visible du côté apparent)

BETON DE LA LOMME

TEXTE-TYPE POUR CAHIER DES CHARGES

ÉLÉMENTS L ET T BELOMUR

2. Placement

- 2.1. Le mur de soutènement est créé en plaçant côte à côte des éléments préfabriqués BELOMUR.
- 2.2. Ces éléments de soutènement sont posés sur une assise en sable stabilisé ou en béton maigre compacté. Cette assise devra être bien plane et au moins aussi large que le pied des éléments en question. Nous insistons sur le fait que cette assise soit rigoureusement bien réglée, sans ondulation, pour permettre une pose aisée et le bon ajustement des éléments, avec les faces latérales jointives sur leur hauteur. Au surplus, le placement des éléments au mortier plastique permet de corriger les légères irrégularités de la semelle de fondation.
- 2.3. Si la capacité portante du sol est suffisante, cette semelle de fondation aura une épaisseur d'environ 15 cm et ne devra pas être armée. Dans le cas où la capacité portante du sol est insuffisante, il y a lieu de prévoir une semelle armée dont les dimensions sont à étudier suivant les résultats d'essais de sol.

3. Mise en remblais

- 3.1. Prévoir un drain efficace à la base des éléments car la présence d'eau n'est pas admise derrière le mur (surtout en cas de gel !)
- 3.2. Les remblais doivent être de bonne qualité, c'est-à-dire perméables et ne pouvant pas absorber l'eau (les remblais terreux, argiles, marnes, gypses sont à proscrire car susceptibles de se dilater en présence d'eau).
- 3.3. Damer les remblais par couches régulières (+/- 30 cm).